

AVIS PUBLIC

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES 2025

Suite à un appel d'offres public de Ville de La Tuque, afin que les citoyens intéressés puissent bénéficier d'un tarif de groupe, la compagnie Sani-Charlevoix Inc. a obtenu le mandat de procéder aux vidanges des fosses septiques des personnes inscrites.

L'horaire présenté ci-dessous est à titre indicatif, un décalage de quelques jours est possible. La vidange pourrait donc être réalisée avant ou après la date inscrite sur cet avis.

Lundi 20 octobre

Chemin de l'Église

Mardi 21 octobre

Chemin du Contour-du-Lac-à-Beauce

Mercredi 22 octobre

Lac Vassal, route 155 Sud, rue Bérubé

Jeudi 23 octobre

Chemin de la Falaise, chemin de la Voie-Ferrée, chemin du Lac-Chat, chemin de la Ferme-Nobert, chemin de Festubert, chemin de René, chemin du Lac-Lapointe, chemin du Lac-Cuisy, chemin du Touladi, chemin des Huards, chemin du Lac-Clair

Vendredi 24 octobre

Rue des Saules, rue des Sorbiers, boulevard Ducharme

Lundi 27 octobre

Chemin du Lac-à-la-Ligne, chemin des Hamelin, chemin Joffre-Pilon, chemin du Lac-Wayagamac, chemin du Lac-Panneton, rue des Voyageurs, rue Wayagamac, Lac Tourouvre

Mardi 28 octobre

Lac La Tuque, rue Bourassa, ZEC Kiskissink

Mercredi 29 octobre

Lac Kennedy, Lac Clair (La Croche), rang Ouest, rang Est, chemin de la Rivière-Croche, rue Bélanger, rue Blais, rue Rainville

...2

Jeudi 30 octobre

Chemin Beaumont, chemin du Lac-Beaumont, chemin du Petit-Lac, chemin de la Grande-Pointe, chemin des Colibris, chemin des Geais-bleus, chemin du Domaine d'Orphée, chemin Moisan

Vendredi 31 octobre

Chemin Fitzpatrick, rue des Hirondelles, rue des Mésanges

Lundi 3 novembre

Rue du Domaine-Morency

Mardi 4 novembre

Chemin des Pionniers, route 155 Nord

Les citoyens doivent au préalable avoir été inscrits lors de la période se terminant le 1er août 2025 et avoir acquitté la facturation de 351,55 \$/fosse, plus taxes, incluant les frais de vidange, de transport et de disposition, sans quoi, aucune vidange ne sera réalisée.

Les responsabilités des citoyens inscrits sont les suivantes :

1. **Assurer le libre accès du camion à la fosse septique (barrière, clôture, corde à linge, etc.);**
2. **Dégager, dévisser et déterrer les couvercles de la fosse septique;**
3. **Aviser au numéro ci-dessous si vous avez des consignes particulières (entrée spécifique, endroit à éviter avec le camion etc.);**
4. **Afin de localiser rapidement la fosse, s.v.p. veuillez identifier l'endroit (piquet, ruban etc.).**

Si vous ne voulez plus profiter de ce service, veuillez aviser Infoservice au 819 676-5091 sans quoi le travail sera exécuté par l'entrepreneur et aucune facturation ne pourra être annulée.

Il est à noter que la Ville de La Tuque agit en tant qu'intermédiaire et n'a aucune responsabilité envers les tiers.

Fait à La Tuque, le 11^{ème} jour du mois de septembre 2025.



Valérie Lévesque
Greffière par intérim